

PROCURATION

Je soussigné(e),

Mr / Mme / Mlle REVELLAT Cedric Flavien

Né(e) le 15/07/2015 à EVRY

Demeurant :

.....

Agissant en qualité de **MANDANT**.

Donne pouvoir à,

Mr / Mme / Mlle STROPIANO Evelyne

Né(e) le 15/02/1961 à GRENOBLE

Demeurant : 129 Bvd Pasteur 94460

BRY SUR MARNE

Agissant en qualité de **MANDATAIRE**.

Pour effectuer toutes les opérations concernant la vente de :

Maison Appartement Autre : précisez

Situé(e) à l'adresse suivante : 135 Avenue Alphons Daudet

83 250 LA LONDE LES MAURES

Le mandataire pourra signer et passer tous actes, documents et pièces concernant la vente ci-dessus énumérée, plus généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire pour mener sa mission à bien.

A la suite de la conclusion de l'acte authentique de vente, le mandataire sera bien et valablement déchargé du pouvoir consenti par le mandant dans la présente procuration par le seul fait de l'accomplissement de la vente, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

Fait en 2 exemplaires à BRY-sur-Marne, le 7/09/2015

LE MANDANT
(Écrire « bon pour pouvoir »)

bon pour pouvoir



LE MANDATAIRE
(Écrire « Pouvoir accepté »)

PROCURATION

Je soussigné(e),

Mr / Mme / Mlle REVELLAT Cedric Flavien

Né(e) le 15/07/2015 à EVRY

Demeurant :

Agissant en qualité de **MANDANT**.

Donne pouvoir à,

Mr / Mme / Mlle STROPIANO Evelyne

Né(e) le 15/02/1961 à GRENOBLE

Demeurant : 729 Bvd Pasteur 34460

BRY SUR MARNE

Agissant en qualité de **MANDATAIRE**.

Pour effectuer toutes les opérations concernant la vente de :

Maison Appartement Autre : précisez

Situé(e) à l'adresse suivante : 135 Avenue Alphonse Daudet

83 250 LA LONDE LES MAURES

Le mandataire pourra signer et passer tous actes, documents et pièces concernant la vente ci-dessus énumérée, plus généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire pour mener sa mission à bien.

A la suite de la conclusion de l'acte authentique de vente, le mandataire sera bien et valablement déchargé du pouvoir consenti par le mandant dans la présente procuration par le seul fait de l'accomplissement de la vente, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

Fait en 2 exemplaires à Bry sur Marne, le 7/09/2015

LE MANDANT
(Écrire « bon pour pouvoir »)

bon pour pouvoir



LE MANDATAIRE
(Écrire « Pouvoir accepté »)

PROCURATION

Je soussigné(e),

Mr / ~~Mme~~ / Mlle REVELLAT Axel

Né(e) le 23/05/1985 à EVRY

Demeurant :

Agissant en qualité de **MANDANT**.

Donne pouvoir à,

Mr / Mme / Mlle STROPIANO Evelyne

Né(e) le 15/02/1961 à GRENOBLE

Demeurant : 129 Bvd Pasteur - 34460
BRY SUR MARNE

Agissant en qualité de **MANDATAIRE**.

Pour effectuer toutes les opérations concernant la vente de :

Maison Appartement Autre : précisez

Situé(e) à l'adresse suivante : 185 Avenue Alphonse Daudet
89 250 La Londe Les Marais

Le mandataire pourra signer et passer tous actes, documents et pièces concernant la vente ci-dessus énumérée, plus généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire pour mener sa mission à bien.

A la suite de la conclusion de l'acte authentique de vente, le mandataire sera bien et valablement déchargé du pouvoir consenti par le mandant dans la présente procuration par le seul fait de l'accomplissement de la vente, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

Fait en 2 exemplaires à Bry sur Marne, le 7/09/2015

LE MANDANT
(Écrire « bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir



LE MANDATAIRE
(Écrire « Pouvoir accepté »)

PROCURATION

Je soussigné(e),

Mr / Mme / Mlle REVELLAT Axel

Né(e) le 23/05/1985 à EVRY

Demeurant :

Agissant en qualité de **MANDANT**.

Donne pouvoir à,

Mr / Mme / Mlle STROPIANO Evelyne

Né(e) le 15/02/1967 à GRENOBLE

Demeurant : 729 Blvd Pasteur - 34460
BRY SUR MARNE

Agissant en qualité de **MANDATAIRE**.

Pour effectuer toutes les opérations concernant la vente de :

Maison Appartement Autre : précisez

Situé(e) à l'adresse suivante : 185 Avenue Alphaire Davidot
83 250 La Londe Les Vignes

Le mandataire pourra signer et passer tous actes, documents et pièces concernant la vente ci-dessus énumérée, plus généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire pour mener sa mission à bien.

A la suite de la conclusion de l'acte authentique de vente, le mandataire sera bien et valablement déchargé du pouvoir consenti par le mandant dans la présente procuration par le seul fait de l'accomplissement de la vente, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

Fait en 2 exemplaires à Bry sur Marne, le 7/09/2015

LE MANDANT
(Écrire « bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir



LE MANDATAIRE
(Écrire « Pouvoir accepté »)